

Offre d'emploi

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine recrute son (sa)

Chargé.e de mission

« Corridors écologiques et zones humides »

Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux en Contrat de projet d'une durée de deux ans

Poste à pourvoir à partir du 01/04/2025

I. CONTEXTE

Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT), créé en 1996, est géré par un Syndicat mixte qui regroupe, en janvier 2025, 116 communes, les Départements du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, les Régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Le périmètre du PNR LAT s'étend sur 277 000 hectares entre Tours et Angers pour une population de 197 191 habitants.

Sa charte constitutive fixe les objectifs de territoire pour une durée de 15 ans autour de quatre missions :

- la protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble des patrimoines de son territoire : naturel, paysager, architectural et culturel ;
- la contribution au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire ;
- l'accueil, l'éducation, la sensibilisation et l'information du public ;
- la réalisation ou l'accompagnement d'actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et la contribution à des programmes de recherche.

L'équipe du PNR LAT, constituée de 31 agents au 1er janvier 2025, est organisée en 4 services (« Administration et finances », « Aménagement et écodéveloppement », « Biodiversité », « Tourisme et médiation du patrimoine ») associés à des services supports.

Le PNR LAT agit au quotidien aux côtés des collectivités et des acteurs de la biodiversité pour renforcer la connaissance et la préservation des milieux comme des espèces de son territoire. Dans sa charte 2024-2039, il engage le territoire à renforcer son implication dans la préservation et la restauration des zones humides et de l'ensemble de la trame bleue du territoire. La mesure 14 de la charte 2024-2039 le précise : « sur l'eau, la priorité du Parc sera de renforcer son accompagnement là où son expertise est reconnue : la préservation des zones humides et de la Trame verte et bleue ainsi que l'adaptation au changement climatique ».

Dans ce cadre, le PNR LAT mènera, d'une part, des actions contribuant à la connaissance et la préservation des zones humides via la mise en place et l'animation de « réseaux de gestionnaires de zones humides », en concertation avec les collectivités concernées et en complémentarité avec leurs actions inscrites dans les Contrats Territoriaux Eau.

D'autre part, le Parc poursuivra l'accompagnement des communes, mené dans le cadre de différents programmes déjà engagés (Contrats nature, TEN 2020-2024, Fonds vert), et déploiera son ingénierie sur l'ensemble de son territoire afin de permettre la restauration de milieux naturels en déclin et sensibles, contribuant ainsi au renforcement des trames écologiques.

Afin d'assurer la constitution et l'animation de ces réseaux de gestionnaires de zones humides et afin d'accompagner des communes dans la restauration et la préservation de sites naturels, le PNR LAT recrute, en contrat de projet et à temps plein, un.e chargé.e de mission « *Corridors écologiques et zones humides* ».

Sur la période considérée, ses missions seront financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, dans le cadre du Fonds vert, et par les collectivités bénéficiaires.

II. MISSIONS

Intégré au sein du service « Biodiversité », le.la chargé.e de mission « *Corridors écologiques et zones humides* » sera placé sous la responsabilité du chef de service « Biodiversité ».

Il.elle assurera la conduite et le développement des missions suivantes.

1. Contribuer à la connaissance et à la préservation des zones humides

- Accompagner et conseiller les gestionnaires de zones humides par la réalisation de notices de gestions.
- Accompagner la mise en œuvre de travaux de restauration de zones humides.
- Développer et animer un réseau de gestionnaires de zones humides, favoriser les retours d'expériences.
- Améliorer la connaissance des zones humides.
- Informer, sensibiliser et communiquer avec différents publics.

2. Accompagner les communes dans la restauration de continuités écologiques

- Identifier des sites à enjeux en mauvais état écologique ou nécessitant une restauration et une gestion adéquate.
- Etudier la faisabilité technique, réglementaire et financière des projets de restauration et de gestion.
- Rédiger des plans de gestion et des cahiers des charges de travaux.
- Accompagner les communes dans les dépôts des dossiers réglementaires et demandes de subventions.
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre des actions de restauration écologique.

Le.la chargé.e de mission « *Corridors écologiques et zones humides* » participera également à la vie du Parc :

- Contribuer au temps de travail collectif de la structure (réunions d'équipe, projets transversaux...).
- Participer au réseau naturaliste du Parc.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES

Formation Bac + 5 dans le domaine de l'écologie :

- Connaissances des plans de gestion des milieux naturels et des zones humides en particulier. Expériences de rédaction et de mises en œuvre de plans de gestion appréciées.
- Compréhension et connaissances générales de l'environnement juridique et institutionnel des politiques de préservation de la nature, de l'eau et de la trame verte et bleue.
- Connaissances naturalistes.

Savoirs faire

- Capacité à élaborer et la mettre en œuvre des projets dans leurs différentes étapes : réalisation de diagnostics, définition d'objectifs et de moyens, élaboration de cahiers des charges, recherche de financements et de prestataires, mise en œuvre et animation de plans de gestion territoriaux multi-acteurs, suivi des prestations, travaux en milieux naturels, bilan et évaluation...
- Capacité à animer des réunions et des concertations, à prendre la parole en public.
- Capacité à vulgariser des actions auprès de divers publics.
- Capacité à s'organiser à travailler en autonomie.
- Compréhension et application des règles administratives et comptables, respect du code des marchés publics.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et utilisation SIG (QGis) requise, notions de gestion de données naturalistes.

Savoirs être

- Sens du service public,
- Esprit critique, pratique et d'initiative,
- Rigueur, polyvalence et créativité,
- Qualités d'écoute et de dialogue,
- Capacité à mobiliser, fédérer et à coordonner.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste basé à : Bureaux du Parc, 7 rue Jehanne d'Arc – 49730 MONTSOREAU

Temps de travail :

- 35 heures (39 h avec ARTT)
- Travail de manière exceptionnelle le soir (réunions) et le samedi (Comité syndical ou évènement du PNR LAT)

Rémunération : Grille indiciaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + PSC + CNAS

V. CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par voie postale à :

Madame la Présidente
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : 12/03/2025 à 12 h, oral prévisible pour les candidats retenus le 19/03/2025 après-midi.

*Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse.
Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.*